

Discours de Danielle BOUSQUET,
Présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes

Remise du rapport relatif à l'éducation à la sexualité à la Ministre de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, et à la Ministre des Familles, de l'enfance, et des droits des femmes

Le 15 juin 2016, Salle des Glaces, Ministère de l'Education nationale

Madame la Ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, je vous remercie pour l'accueil que vous nous réservez,
Madame la Ministre des Familles, de l'enfance et des droits des femmes,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Dimanche dernier, à la fois si loin et si près de nous, la fusillade la plus meurtrière qu'ait connue les Etats-Unis a ôté la vie à 49 personnes à Orlando. Sans que l'on sache encore avec précision si le tueur a agi sur ordre ou de son propre fait, ce qui est certain c'est qu'il partage la même haine meurtrière de l'altérité, la même haine des femmes et des homosexuels avec le groupe djihadiste Etat islamique, comme avec tous les fanatiques qui agressent, violent et tuent au nom de la religion. La sexualité, qu'on veuille le voir ou non, est au cœur des rapports de domination et peut constituer un terreau fertile pour les violences, la radicalisation et les obsessions mortifères.

Nous avons le choix entre fermer les yeux et vouloir évacuer un sujet si éruptif, ou prendre à bras le corps la réalité et vouloir la changer.

Nous pouvons ne pas nous laisser diriger par la peur.

Nous pouvons avoir confiance en l'avenir.

Et j'ai la profonde conviction que nous n'avons pas encore trouvé de meilleur rempart à nos libertés et à celles des générations à venir qu'une éducation vecteur de citoyenneté, d'émancipation et d'égalité, une éducation qui développe le respect de l'autre et l'esprit critique, qui transmette le droit de chacun et chacune à disposer librement de son corps et de sa sexualité.

Comme cela a pu être dit dans la présentation du rapport :

- ce n'est pas un scoop mais c'est un fait, les jeunes ont une vie sexuelle, qu'on le veuille ou non.
- Oui des progrès ont été enregistrés en France dans l'accès à la contraception et l'usage du préservatif, au terme d'efforts qui doivent être poursuivis.

- Mais si peu de choses ont bougé en matière de stéréotypes sexistes dans les relations amoureuses et sexuelles, et en matière d'acceptation sociale par les jeunes d'une sexualité autre que la norme hétérosexuelle. Il n'y a qu'à écouter et observer les deux insultes encore les plus courantes dans les cours d'école... pour avoir la réponse.

Ces stéréotypes et ces rôles de sexe entraînent en cascade des conséquences aussi nombreuses que dramatiques : détérioration du climat scolaire, violences psychologiques et physiques, ainsi qu'une perte d'estime de soi davantage prégnante chez les filles, ou encore l'échec scolaire important que l'on connaît parfois chez les garçons qui sont assignés au virilisme avant tout, ce qui peut se révéler contraire à la réussite scolaire.

A l'heure du tout internet et de l'hypersexualisation des corps, les chiffres du rapport attestent de l'impérieuse nécessité d'agir et de franchir un véritable saut quantitatif et qualitatif en matière d'éducation à la sexualité.

D'autant que, comme cela a effectivement été soulevé par le collectif féministe contre le cyberharcèlement, les violences peuvent être amplifiées par la viralité des réseaux sociaux.

Un seul chiffre, qui interpelle : 64% des jeunes âgé.e.s de 14 à 20 ans auraient déjà, via un ordinateur ou leur smartphone, posté ou envoyé une photo ou une vidéo d'eux ou d'elles dénudé.e ou nu.e. Imaginez ce qui peut se passer quand ces photos ou vidéos peuvent être diffusées de manière non consentie, par vengeance après une dispute ou une rupture ?

C'est ce qui est arrivé il y a quelques semaines à une lycéenne de 15 ans, originaire du Calvados. Un ancien petit ami aurait pris des clichés d'elle nue, et après deux ans ces photos intimes se sont retrouvées en un clic sur la place publique numérique, et ont tourné de smartphone en smartphone parmi ses camarades de classe, et l'ensemble du lycée où elle était élève. Face à la violence d'une telle mise en pâture de son intimité, et face à l'avalanche d'insultes déversées sur les réseaux sociaux. Cette jeune fille, qui s'appelait Juliette, s'est jetée sous un train le 3 mars dernier.

Pour que cela ne se reproduise plus, pour construire d'autres relations entre nos jeunes, nous devons enfin prendre avec sérieux le sujet de l'éducation à la sexualité. Nous devons collectivement nous donner les moyens de prévenir ces violences en éduquant au respect de la vie privée, en rappelant les conséquences des violences sexistes aujourd'hui, et en éduquant à des relations amoureuses et sexuelles consenties et égalitaires. Apprenons aux filles à ne pas se mettre en danger, et surtout apprenons aux garçons à ne pas les mettre en danger.

La loi du 4 juillet 2001 relative à l'IVG et à la contraception a posé l'obligation de cette éducation à la sexualité auprès de tous les élèves, chaque année. La représentation nationale a souhaité relégitimer cet objectif éducatif, et renforcer la promotion de l'égalité femmes-hommes au sein des séances d'éducation à la sexualité dans la loi du 13 avril 2016 relative au système prostitutionnel.

En 2009, puis de nouveau en 2015, l'Inspection générale des affaires sociales a très clairement pointé une application parcellaire de l'éducation à la sexualité, et des contenus trop restrictifs.

Enfin, une étude de l'UNESCO parue en 2015 montre qu'une éducation à la sexualité globale et positive renforce l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes. Plus largement, cela a des incidences positives directes en matière de santé, de réussite scolaire voire d'insertion professionnelle.

C'est donc une action publique structurée et pilotée, financée et évaluée que nous préconisons de voir mettre en place puisque la volonté politique est présente, comme l'atteste votre lettre de saisine.

L'éducation nationale agit et innove sur ce terrain, en partie sous votre impulsion Madame la Ministre. C'est par exemple le cas en matière de lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel dans le 1^{er} et 2nd degré et dans l'enseignement supérieur. Je me réjouis qu'à partir de 2016 la lutte contre le harcèlement sexuel devienne dans la politique globale des établissements publics d'enseignement supérieur et de la recherche un objectif qui sera évalué. Une telle disposition pourrait utilement inspirer l'évaluation nécessaire en matière d'éducation à la sexualité dans le 1^{er} et 2nd degrés.

L'Education nationale a une obligation légale en matière d'éducation à la sexualité, mais nous savons qu'elle ne peut pas tout et que les jeunes ne sont pas que des élèves. C'est pourquoi notre Haut conseil appelle à l'adoption dans les prochains mois d'un plan national interministériel d'action et de coordination pour l'éducation à la sexualité pour que d'autres lieux, qui accueillent les jeunes, favorisent également un climat de respect. Nous espérons que le Comité interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes annoncé à l'automne pourra arrêter un tel plan.

Notre large travail de concertation et d'analyse a fait émerger 4 grandes priorités qui devraient à notre sens guider l'action publique en ce domaine :

1^{ère} priorité - Mieux connaître et reconnaître la sexualité des jeunes

Alors que sur ce sujet la dernière enquête nationale sur les comportements, les pratiques, les sources d'information et les représentations des jeunes en matière de sexualité date d'il y a plus de 20 ans (1995).

2^{ème} priorité - Renforcer de manière ambitieuse la politique interministérielle d'éducation à la sexualité

Qui devrait aboutir priorité devra notamment aboutir à un dispositif de suivi basé sur des indicateurs afin de suivre les progrès réalisés.

3^{ème} priorité - Organiser, financer, évaluer et renforcer la visibilité de l'action de l'Education nationale

Et d'abord un déploiement indispensable de la formation initiale et continue, et un accès facilité et massif aux outils très bien faits et adaptés qui existent aujourd'hui pour les personnels éducatifs, pour les jeunes ou leurs parents. L'éducation à la sexualité, ça ne s'improvise pas, ça se construit et ça s'apprend. Et que, bien évidemment, il faut y affecter les moyens humains et financiers nécessaires. Car cela ne peut être la cerise sur le gâteau dépendante de la bonne volonté individuelle comme cela a été dit tout à l'heure.

Et enfin, la 4^{ème} priorité – Responsabiliser les autres espaces clés de socialisation des jeunes hors-école pour prendre en compte leur parcours de vie

Et je prends un exemple concernant les médias, pourquoi ne pas envisager comme cela se fait ailleurs de faire produire et diffuser un programme court télévisuel qui réunirait en début de soirée jeunes comme moins jeunes autour des joies et des galères du quotidien en matière de sexualité ? C'est un challenge qu'on pourrait proposer de relever à France télévision.

Mesdames les ministres, je sais au regard de vos parcours respectifs que nous partageons l'idée qu'en matière d'égalité réelle entre les femmes et les hommes, beaucoup a été fait, et que beaucoup reste à faire.

Je conclurai en vous disant, Mesdames les Ministres, que les jeunes comptent sur vous.